

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5181

présenté par
M. Nogal, rapporteur thématique

ARTICLE 41

À la première et à la seconde phrase de l'alinéa 15, substituer au mot :

« s'appliquent »,

les mots :

« sont applicables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.